

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2013-10-5-1

Service consulté

**CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES
BATIMENTS COMMUNAUX ET LES EDIFICES CULTUELS
TROISIEME PROGRAMMATION POUR 2013**

Résumé : Programmation des aides à attribuer au titre du programme 2013 des bâtiments communaux et édifices culturels pour un montant de 264 089 €

Lors de sa séance budgétaire du 5 décembre 2012, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n°CG-2012-6-5-2) pour programmer, au titre de l'exercice 2013, les dossiers éligibles dans les rubriques susvisées et ce, pour un montant maximum d'Autorisations de Programme de 1 175 364 € abondé en DM1 d'un montant de 169 250 € et en DM2 de 189 362 €, soit un total de 1 533 976 € (opérations relevant du Guide des Aides Départementales) et 252 500 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie) réduit en DM1 de 51 750 € et de 63 000 € en DM2.

Vous trouverez ci-joint la liste des dossiers qui ont été complétés par la production des ordres de service ou des factures correspondants par les différents maîtres d'ouvrage depuis notre réunion du 13 septembre 2013. Il est précisé que la commune de BERRWILLER a déposé deux dossiers, l'un pour la création de la chaufferie au bois et l'autre pour le raccordement de l'atelier communal à ce réseau de chaleur.

Il vous est demandé de programmer définitivement, au titre de l'exercice 2013, les opérations récapitulées en annexe, à hauteur de :

- 262 768 € pour les bâtiments communaux (7 opérations en annexe 1 dont une relève du Contrat de Territoire de Vie Piémont – Val d'Argent – Pays Welche pour 92 000 €) ;
- 1 321 € pour les presbytères (1 opération en annexe 2).

Ceci porte ainsi le montant de l'Autorisation de Programme affectée pour l'exercice 2013 à :

- 1 197 190 € pour les bâtiments communaux relevant du Guide des Aides (32 opérations) ;
- 137 750 € pour les bâtiments communaux relevant des Contrats de Territoire de Vie (2 opérations) ;
- 318 432 € pour les édifices culturels et les presbytères relevant du Guide des Aides (16 opérations).

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le Programme F234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

Je vous rappelle que les crédits inscrits au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 1 912 000 € (opérations relevant du Guide des Aides) et 457 500 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013**Presbytères
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03209	ZILLISHEIM Installation d'une chaudière à condensation au presbytère	5 082,00	26%	1 321,00
			Total	1 321,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

**Bâtiments communaux
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC04060	BERRWILLER Création d'une chaufferie au bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 €	123 020,00	22%	27 064,00
BCC04068	BERRWILLER Raccordement de l'atelier communal au réseau de chaufferie bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 €	10 957,00	22%	2 410,00
BCC04020	KOESTLACH Réhabilitation de l'ancienne école en mairie	198 000,00	35%	69 300,00
BCC04090	LABAROCHE Construction d'un hangar de stockage Montant du projet : 50 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 17 713,00 €	50 000,00	17%	8 500,00
BCC04095	OSTHEIM Construction d'un atelier communal	384 000,00	16%	61 440,00
BCC04070	<u>OPERATION RELEVANT DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE PIEMONT VAL D ARGENT PAYS WELCHE SIGOLSHEIM</u> Création d'un commerce de proximité Montant du projet : 460 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 69 000,00 €	460 000,00	20%	92 000,00
BCC04096	WALTENHEIM Travaux d'isolation à la mairie	6 224,00	33%	2 054,00
Total				262 768,00